

Conseil départemental de la Côte-d'Or
Session du 13 octobre 2020

Vœu déposé par M Paul ROBINAT relatif à la desserte ferroviaire Dijon/Montbard/Paris

La nouvelle suspension d'une desserte TGV assurant la liaison quotidienne aller et retour entre Dijon et Paris annoncée par la SNCF la semaine dernière est inquiétante.

Elle s'inscrit en effet dans la même logique purement commerciale et comptable de fréquentation par des usagers en omettant gravement la « fréquentabilité » des territoires desservis.

Cette nouvelle suspension dégrade la qualité du service rendu pour les usagers de la gare de Montbard par exemple qui n'ont désormais plus qu'une seule possibilité de prendre le train le matin pour se rendre à Paris.

Elle contrarie aussi le rôle déterminant volontariste que peut et devrait jouer la puissance publique, et l'Etat singulièrement, notamment en période de crise sociale et économique.

Et cette nouvelle suspension n'est accompagnée d'aucune amélioration perceptible sur d'autres moyens collectifs de transport à l'heure même où les effets de la crise du dérèglement climatique nous enjoignent de développer le recours aux mobilités les moins polluantes.

Nous pourrions donc bien parler de « vivre-ensemble » ou de "transition écologique", avec conviction et détermination, mais aucun avenir partagé ne sera possible sans égalité, et cela vaut donc pour une forme d'égalité par le bas selon des critères de fréquentation tout autant que pour une forme d'égalité par le haut selon des critères de la « fréquentabilité ». Une entreprise publique n'est pas qu'une entreprise.

C'est pourquoi, nous, Conseillers départementaux de la Côte-d'Or soussignés, exprimons :

- **partager la réaction indignée des usagers qui se sont notamment exprimés par une pétition publique signée en nombre ;**
- **soutenir la démarche des élus locaux et leurs efforts de développement de leurs territoires ;**
- **demander à la SNCF, sa direction et à son ministre de tutelle de bien vouloir reconsidérer sa décision et « lever » au plus vite la suspension annoncée.**

<p>Christophe AVENA</p> 	<p>Michel BACHELARD</p> 	<p>Monel BARD</p> 
<p>Hamid EL HASSOUNI</p> 	<p>Dénia HAZHAZ</p> 	<p>Sandrine HILY</p> 
<p>Nathalie KOENDERS</p> 	<p>Christophe LUCAND</p> 	<p>Céline MAGLICA</p> 
<p>Béatrice MOINGEON</p> 	<p>Massar N'DIAYE</p> 	<p>Pierre POILLOT</p> 
<p>Colette POPARD</p> 	<p>Christine RENAUDIN-JACQUES</p> 	<p>Paul ROBINAT</p> 
<p>Jeannine TISSERANDOT</p> 	<p>Céline TONOT</p> 	